



# Le Bulletin d'Information Communal

## EDITORIAL

Chères concitoyennes, chers concitoyens,



Encore une belle distinction pour notre commune !

Elle vient d'être labellisée « **Commune nature** » 1 libellule, le nombre maximum étant de 3.

Un grand bravo à la commission « fleurissement-propreté » pour ce succès obtenu dès la première année de candidature.

Un merci par avance aux concitoyens pour leur engagement au « zéro pesticide » car, rappelons-le, depuis le 01er janvier tout le monde est concerné.

Alfred INGWEILER  
Maire

(\* ) Si vous souhaitez recevoir régulièrement les comptes rendus et/ou le BIC par courriel, merci de faire la demande directement à : [mairie.ernolsheimlessaverne@orange.fr](mailto:mairie.ernolsheimlessaverne@orange.fr)

## BUDGET 2019



Les résultats du budget 2018 ont été conformes aux prévisions et il n'y a pas eu de surprises : ni de bonnes, ni de mauvaises.

Les charges de personnel ainsi que celles à caractère général sont globalement maîtrisées.

L'investissement programmé en 2018 (et avant), notamment ce qu'on appelle les « restes à réaliser » est reconduit en 2019. Il s'agit essentiellement de la construction de la salle communale, de la réalisation du PLU, de la mise en place des ralentisseurs (repoussée suite aux travaux en cours ou encore prévus sur la CD219) et divers autres travaux. Le budget 2019 a aussi intégré le remplacement du chauffage de l'école et l'équipement nécessaire pour la future salle (mobilier, vaisselle etc.)

En matière d'endettement signalons qu'un emprunt arrive à échéance en 2019, un second en 2020.

L'augmentation des taux des 3 taxes (TH, TFB, TFBN) a été, encore cette année, maintenue à 2%.

Malheureusement, malgré tous les effets d'annonce de nos dirigeants (voir l'éditorial de janvier 2019) la dotation de l'Etat a encore baissé. Que de 1000 € il est vrai, mais pour une commune un euro c'est un euro !

## SALLE COMMUNALE : avancement des travaux

Les travaux suivent leurs cours. Le planning est, à l'heure actuelle, respecté. La météo a été relativement clémente et les gros travaux ont pu se réaliser sans trop de problèmes.

Les réseaux d'évacuation sont en place. Le branchement à l'eau potable a été réalisé ainsi que la connexion au réseau de l'assainissement.

La mise « hors eau » du bâtiment devrait se terminer courant avril et le bâtiment devrait être « hors air » mi-mai.

Les réunions de chantiers se succèdent toujours au rythme d'une par semaine.

Et déjà nous avons des premières demandes de renseignements pour d'éventuelles réservations pour 2020.

## PLAN DES RESEAUX ELECTRIQUES

SER (Strasbourg Electricité Réseaux) a chargé le cabinet de géomètres CARBIENER de confectionner les plans des réseaux électriques de la commune.

Ne soyez donc pas étonnés de voir des techniciens faire des relevés sur le terrain. Ils ont comme mission, entre autres, de relever des informations qui ne figurent pas actuellement sur les documents cadastraux.

Ils ne manqueront pas de vous prévenir s'ils avaient besoin de pénétrer dans votre propriété.

## CHANTIERS

Depuis quelques semaines, Ernolsheim est devenu un vrai chantier que ce soit dans le village ou à l'extérieur du village.

Faisons le point :

→ **Chantier de renforcement du réseau électrique (réseau Haute Tension) :**

Ce chantier a été lancé par SER (Strasbourg Electricité Réseaux) qui a profité de l'opportunité de la demande de raccordement de la future salle communale pour renforcer son réseau **d'Ernolsheim jusqu'à Dossenheim.**

C'est ce chantier qui a provoqué l'ouverture du CD 219, de l'Eichbierel (aire de repos) jusqu'au STOP de la rue des Vergers, puis une tranchée, de la rue de la Zinsel jusqu'à Dossenheim côté droit.

D'un montant de 450 000 € entièrement pris en charge par SER, il est une véritable opportunité pour faire disparaître des câbles aériens et le transformateur et ses deux vilains poteaux situés rue de Monswiller.

→ **Chantier « fibre optique » :**

Il concerne la tranchée réalisée entre Ernolsheim et Dossenheim côté gauche en allant vers Dossenheim.

Il a été complété par une tranchée située sur le chemin dit « de Steinbourg ». Ce parcours n'était pas prévu initialement mais **a été rendu nécessaire** à cause du contournement de Dossenheim. Les sous-traitants de ROSACE procèdent actuellement aussi au tirage des câbles de chambre à chambre. C'est eux que vous voyez souvent sur les trottoirs de nos rues.

Rappelons que la mise en service de la fibre optique est prévue pour fin 2019. Il est fort probable que ROSACE organise prochainement une réunion publique

→ **Chantier chauffage école :**

Moins visible, le remplacement du chauffage de l'école vient de se terminer. Il sera opérationnel après les vacances scolaires de Pâques

→ **Chantier salle communale :** pour mémoire

## PYLONE : antenne-relais chemin du Moenchweg

C'est la société FREE-mobile qui exploitera l'antenne qui sera implantée le long de la ligne LGV (voir BIC de janvier 2019).

Comme le prévoit la réglementation, un dossier complet sur la réglementation de l'émission de champs électromagnétiques peut être consulté en mairie.

## TRAVAUX DE RELEVAGE DE L'ORGUE

Les travaux de relevage ont pris du retard, mais tout rendre dans l'ordre.

La cérémonie d'inauguration de ces travaux est maintenant programmée définitivement soit **le 19 mai à 17 hres.** La paroisse protestante ne manquera de vous rappeler cette date et de vous donner les détails le moment venu.

Rappelons que le projet d'un montant de 31 559.- € HT est porté par la commune et financé largement par des dons.

## COMMUNE NATURE

Cette distinction a été remise le 21 mars lors d'une cérémonie organisée par la Région Grand Est à ESCHAU.



De quoi s'agit-il ?

La commune s'est engagée **officiellement** dans la démarche « zéro pesticide » en 2018 en signant une charte régionale d'entretien des espaces communaux avec l'agence pour l'eau Rhin - Meuse et en modifiant ses pratiques de désherbage et de gestion de l'eau.

A vrai dire la démarche avait déjà été initiée en 2017 par la commission « fleurissement-propreté ».

**En résumé il s'agit de préserver les ressources d'eau (économiser l'eau) et la qualité de l'eau (éviter la pollution).**

Economiser l'eau se fait en réduisant l'arrosage par l'utilisation de paillage de type écorce, fève de cacao, chanvre au pied des arbustes et des plantes en massif. On complète cette orientation en utilisant des jardinières à réserve d'eau.

Pour préserver la qualité de l'eau, il faut cesser toute utilisation de pesticides et autres produits genre « vinaigre blanc ».

A Ernolsheim, nous avons fait le choix de ne plus utiliser des pastilles d'eau de javel pour les fontaines. Ce qui entraîne la production d'algues, certes pas très esthétiques, mais plus respectueuses de l'environnement.

Changer les pratiques de désherbage est une autre piste qui tend vers la protection de l'environnement : utiliser un désherbeur thermique, ou faire du désherbage mécanique avec couteau, binette ou un sarclor (comme dans le « bon vieux temps »). Il y a là aussi, une contrepartie : celle de tolérer la présence « d'herbes folles » dans nos allées et trottoirs.

Quoiqu'il en soit il faut être conscient que nous sommes tous concernés par cette démarche, qu'on le veuille ou non.

## JOURNÉE CITOYENNE

Cette année, la journée de mobilisation citoyenne se déroulera **le 27 avril de 8h à 12h**.

Le flyer ci-joint décrit l'opération et ses modalités.

Une soupe aux pois partagée en commun clôturera cette matinée.

Merci de bien vouloir retourner le coupon en mairie, cela contribuera à organiser au mieux cette journée.

L'équipe municipale remercie par avance tous ceux et celles qui donneront un peu de leur temps pour l'amélioration du cadre de vie du village. Les enfants sont les bienvenus.

## FLEURISSEMENT ET PROPRETÉ

Les Membres de la commission « fleurissement-propreté » ont démarré la préparation du thème 2019 qui est orienté vers les travaux de la vigne. Ils remercient très chaleureusement les généreux donateurs pour leurs dons de matériels tels que tonneaux, cuves, hotte, Ratze.

Devant l'atelier municipal, en vous rendant vers l'église, vous pourrez voir une maison à insectes et quelques panneaux pour la préparation d'un jardin aromatique. Ils ont été confectionnés cet hiver par l'ouvrier communal qui s'est également inspiré du thème de la vigne. Les plantes du jardin aromatique seront à disposition de tous. Espérons que, comme les années précédentes, d'autres citoyens seront inspirés par ce thème dans la réalisation de leur fleurissement.

La commission fait appel à des volontaires pour renforcer l'équipe. Toute personne intéressée est priée de se faire connaître en mairie.

Deux dates à retenir :

- Le **vendredi 10 mai** en matinée pour la préparation de la terre,
- Le **mardi 28 mai** en matinée pour les plantations.

## RENCONTRE «Ça s'apprend de vieillir »

### Invitation rencontre prévention «Ça s'apprend de vieillir ? »

La prévention est au cœur des politiques en matière de vieillissement. D'ici quelques années, il ne sera plus rare de connaître dans son entourage une personne ayant dépassé les 100 ans.

Le défi majeur de l'avancée en âge est de vivre le plus longtemps possible tout en préservant son autonomie. *Alors comment se prémunir des aspects négatifs liés à l'avancée en âge ? Quelles sont les clés d'un vieillissement en bonne santé ? Que faire lorsque la maladie, le handicap, la dépendance s'invitent au quotidien ?*

Telles sont les questions qui seront abordées lors de la rencontre organisée en partenariat avec L'ABRAPA « Ça s'apprend de vieillir ? ».

Vous êtes senior ou vous accompagnez au quotidien une personne âgée de votre entourage, la commune vous invite à la rencontre « Ça s'apprend de vieillir ? » organisée :

**MARDI 28 MAI**  
**DE 14H30 A 16H30**  
**SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**ENTREE GRATUITE**

Pour tous renseignements, vous pouvez dès à présent vous adresser auprès du secrétariat de la mairie ou auprès d'Evelyne Boitel de l'UNIAT au 03 88 70 03 01

## INFOS ECOLE

### - Chauffage :

Comme annoncé aux parents après les incidents du 18 janvier 2019, la municipalité a pris ses responsabilités et a changé le système de chauffage de l'école. L'ancien matériel ayant fait son temps, il a été remplacé par une nouvelle chaudière et de nouveaux radiateurs à eau (chauffage central).

### - Projet d'un potager scolaire :

Les enfants scolarisés à Ernolsheim vont démarrer un jardin potager à partir du 3<sup>ème</sup> trimestre. Des dons de toutes sortes sont les bienvenus. Arrosoirs, griffes, plantoirs, marques plantes, tuteurs, pelles, râteliers, seaux.

Graines de petits pois, de haricots, de carottes, et plants de fraises, de tomates, de salades, de courgettes, de poireaux, plantes aromatiques.

Vous pouvez les déposer à l'école au moment de la sortie de classe le soir à 16h40 à partir du 23 avril. Merci pour votre générosité.

- Inscription des enfants nés en **2016** pour la rentrée scolaire de **septembre 2019**. Prendre RV auprès du directeur du RPI, Mr Frédéric Burckel au 03.88.70.05.89 à partir de début mai

- La commémoration du 8 Mai se tiendra à 11h à la cimetière. Les enfants d'Ernolsheim sont invités avec leurs enseignants à participer à cette cérémonie.

## INFOS BIBLIOTHEQUE



- du 6 avril au 4 mai : exposition : "il était une fois... les contes" à la bibliothèque

- Mardi 16 avril 14h30 : atelier d'écriture pour les 10- 15 ans à la bibliothèque.

- mercredi 17 avril à 19h30 au club-house :

conte "Pierre et le loup" par Jean-Pierre ALBRECHT. Conte bilingue tout public à partir de 4 ans.

- mercredi 15 mai et 19 juin à 10h30 à la bibliothèque : séance de conte pour les enfants à partir de 4 ans.

- du 25 mai au 29 juin : exposition "la danse" à la bibliothèque. Les informations supplémentaires parviendront dans les boîtes aux lettres des villageois.

- La bibliothèque sera fermée samedi le 20 avril et lundi le 22 avril (week-end de Pâques).

## COMMUNIQUE DE LA PAROISSE

Dimanche 28/04 à 17h : concert de l'ABM

Dimanche 19/05 à 17h : culte d'inauguration du relevage de l'orgue

Dimanche 26/05 à 10h45 : culte de famille

Dimanche 09/06 à 10h : confirmation des enfants

## CABINET DE KINESITHERAPIE

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture du cabinet de kinésithérapie de Mme Voegelé, 9 Rue des Vergers - Horaires d'ouverture : de 13h à 19h du lundi au vendredi sur RDV / A partir du 1<sup>er</sup> juin : de 8h à 12h et de 13h à 19h du lundi au vendredi sur RDV.

## A VOS AGENDAS : 2<sup>ème</sup> trimestre 2019



### Les manifestations à venir :

- **Vendredi 5 avril** : Don du sang
- **Vendredi 12 avril** : AG Pro Daubenschlag à Dossenheim
- **Dimanche 14 avril** : Soirée Doner/FCE
- **Samedi 20 avril** : Chasse aux œufs/ASK
- **Dimanche 21 et lundi 22 avril** : sortie à HERVE en Belgique de l'AASPE
- **Samedi 27 avril** : Journée citoyenne
- **Dimanche 28 avril** : Concert ABM à 17h à l'église
- **Mercredi 1<sup>er</sup> mai** : Sortie Maïkur/CVE
- **Mercredi 8 mai** : Commémoration du 8 mai
- **Dimanche 19 mai** : Inauguration du relevage de l'orgue à 17h
- **Dimanche 26 mai** : élections Européennes
- **Mardi 28 mai** : Rencontre « comment bien vieillir » à 14h30 en mairie
- **Samedi 1<sup>er</sup> juin** : AG de l'UNIAT
- **Dimanche 2 juin** : Bœuf à la broche/APP
- **Samedi 8 juin** : Entretien Daubenschlag
- **Dimanche 9 juin** : Soirée Ballermann/FCE
- **Vendredi 21 juin** : Fête de la musique
- **Samedi 22 juin** : Fête d'été de l'AASPE au Frohnberg

## ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections européennes auront lieu le **26 mai 2019**. On désignera 79 candidats au suffrage universel direct à un tour. Le bureau de vote sera ouvert de **08 hres à 18 hres**

## INFOS UTILES

Information Déchèterie de mars 2019



Le règlement de déchèterie a été modifié comme suit :

### Pour les particuliers :

Un particulier est désormais autorisé à déposer jusqu'à 2 m<sup>3</sup> par jour (contre 1 m<sup>3</sup> auparavant), exceptionnellement 3 m<sup>3</sup> selon le taux de remplissage des bennes. Un passage est comptabilisé pour chaque m<sup>3</sup> entamé.

Un particulier peut déposer les déchets d'un autre usager s'il présente la carte de déchèterie de cet usager. Afin d'éviter les abus, une même personne ne pourra pas présenter plus de 2 cartes de déchèterie différentes.

### Pour les professionnels :

Un professionnel est autorisé à déposer des déchets dans la limite de 5 m<sup>3</sup> par jour, selon les tarifs définis.

**Chloé Vetter-Schmieden – Eco-conseillère (Mastère spécialisé Eco-conseiller : <http://www.ecoconseil.org>), chargée de mission zéro déchet gaspillage, se tient à votre disposition pour toute question au 03.88.02.21.81 (absente les vendredis).**